

ALTANA CONSEILLE LE GROUPE MONNOYEUR POUR L'ACQUISITION DE CHRONO FLEX

Altana accompagne à nouveau le Groupe Monnoyeur dans le cadre de l'acquisition de Chrono Flex, leader français du dépannage et de la réparation hydraulique.

Cette acquisition permet au Groupe Monnoyeur d'enrichir son offre de services à destination de ses clients dans différents secteurs : travaux publics, industrie et machines agricoles.

Le Groupe Monnoyeur, entreprise familiale fondée en 1906 par Henry Bergerat et Francis Monnoyeur, met à disposition de ses clients des matériels de travaux, notamment Caterpillar et John Deere, dont le Groupe est l'importateur historique. Le Groupe Monnoyeur dispose également de deux filiales dédiées à la gestion des besoins énergétiques et digitaux, respectivement Eneria et Arkance. Le chiffre d'affaires du groupe pour 2020 s'élevait à 1,973 Md€. Le Groupe Monnoyeur représente quelques 6500 collaborateurs et est présent dans 17 pays.

Chrono Flex compte 380 employés en France et opère 270 véhicules répartis sur l'ensemble du territoire et prêts à intervenir en urgence pour réparer les flexibles hydrauliques sur des engins de toutes marques.

Dans le cadre de cette opération, Altana démontre, une fois encore, son expertise sur le volet des opérations stratégiques de droit des affaires et sa capacité à déployer tous ses talents pour la réalisation optimale de la mission.

L'équipe projet d'Altana qui a accompagné le Groupe Monnoyeur dans le cadre de cette acquisition, est pilotée par Jean-Nicolas Soret, associé en M&A. Elle est composée d'Aurore Lacroix, avocate, et Olivier Carmès, avocat, sur les sujets de M&A ; de Pierre Lubet, associé, et Alexandre Véran, avocat, sur les sujets de droit social ; de Jean-Guy de Ruffray, associé, et Elsa Chétrit, avocate, sur les sujets IP/IT ; de Philippe de Saint-Bauzel, associé, et Stéphanie Nègre, counsel, sur le volet fiscal.

À PROPOS D'ALTANA

Altana est un cabinet d'avocats multi-practices fondé en 2009. Les équipes, composées de 80 avocats et juristes, dont 22 associés, privilégient une approche transverse des expertises et des secteurs. Les équipes d'Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d'activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies renouvelables, Sciences de la Vie, TMT (Technologies – Médias – Télécommunications).

CONTACTS PRESSE

Dominique Gillet
dgillet@altanalaw.com
+33 1 79 97 90 01
+33 6 79 89 10 29
Juliette Rohmer
julietterohmer@gmail.com
+33 7 60 21 20 34